

Dossier suivi par :

LAURON Thierry-CTF Athlétisme  
Stadium Jean Pellez-44 rue Pasteur  
63170 Aubière / 0662541527  
[thierry.lauron@athlelara.com](mailto:thierry.lauron@athlelara.com)

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été retenu pour participer au stage d'athlétisme que la Ligue AURA organise du **lundi 27 au vendredi 31 août 2018 au Centre s à Hauteville**.

Ce stage récompense les cadets de la Ligue AURA et permet d'effectuer un suivi de cette catégorie. Le coût du séjour est de 325€ par athlète, la Ligue AURA verse 180€, il reste donc à charge pour l'athlète **145€ (à régler en ligne)**. Il est possible de se rapprocher de votre comité départemental ou de votre club pour une aide financière éventuelle.

L'hébergement pour la délégation se fera :

Centre 3S-185 chemin des lésines-01110 Hauteville-Lompnes / 04.74.40.00.54.

Le stage débutera le lundi 27 août à 14h00 et s'achèvera le vendredi 31 août à 13h00 (après le repas de midi). Celui-ci est organisé autour de 2 grands axes :

- 1/ entraînement en athlétisme dans les spécialités (encadrement : CTS et membres de l'ETR)
- 2/ activités loisirs

Votre enfant étant licencié à la FFA, il est assuré pour toutes les activités qu'il pratiquera à l'occasion de ce stage.

**Vous devez retourner par courrier postal :**

- l'autorisation parentale entièrement remplie et signée
- la fiche sanitaire de liaison
- une photo d'identité (fixée sur la fiche sanitaire en haut à gauche)

-le paiement en ligne s'effectue via ce lien : [https://www.njuko.net/sr\\_cadets2018](https://www.njuko.net/sr_cadets2018)

Retrouvez toutes les informations et documents sur le site de la Ligue : [athletisme-aura.fr](http://athletisme-aura.fr), rubrique « performances » puis « cadets ».

**La date limite est le 16 août pour l'envoi du dossier complet**

Il est **impératif d'informer de sa non-participation**, à fin de pouvoir proposer le stage à un camarade sur liste d'attente. Passée cette date, votre enfant sera considéré comme non-participant.

La responsabilité de l'encadrement d'une centaine de jeunes, nous rend sensible à la discipline et aux respects des consignes de sécurité. Si nous constatons un manquement à celles-ci, le stagiaire sera immédiatement exclu du stage. Il appartiendra aux parents de venir le chercher dans la journée.

Il faudra prévoir un maillot de bain (ou boxer de bain pour les garçons). Les tongues sont obligatoires dans le centre.

Cordialement

Thierry LAURON